

Avis publics



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 6 DÉCEMBRE 2021 TENUE EN PRÉSENTIEL

AVIS PUBLIC est donné que, dans le cadre des mesures d'assouplissement permises par les autorités publiques en lien avec la COVID-19, les membres du conseil d'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie siégeront en personne et en présence du public à la séance ordinaire du lundi 6 décembre 2021 à 19 h, à la salle Jean-Drapeau, située au 2^e étage du 5650, rue D'Iberville, en la Ville de Montréal.

Afin de respecter la capacité de la salle et les mesures sanitaires en vigueur, seront obligatoires en tout temps le respect de la distanciation sociale, la désinfection des mains, ainsi que le port du masque. Le nombre de gens autorisés à assister à la séance dans la salle sera limité.

Les citoyennes et les citoyens pourront également suivre le déroulement de la séance par webdiffusion, en direct ou en différé.

Les personnes qui le souhaitent pourront également transmettre leurs questions sur tout sujet qui les préoccupe relativement à leur quartier ou à l'administration municipale ou émettre des commentaires concernant les sujets inscrits à l'ordre du jour, à l'aide du formulaire en ligne prévu à cette fin, en tout temps avant 18 h 45 le soir de la séance.

La webdiffusion et le formulaire en ligne sont accessibles à partir du lien suivant :
<https://montreal.ca/conseils-decisionnels/conseil-darrondissement-de-rosemont-la-petite-patrie>

Fait à Montréal, ce 3 décembre 2021.

Arnaud Saint-Laurent
Secrétaire d'arrondissement

Certificat de publication

Je, soussigné, Arnaud Saint-Laurent, secrétaire d'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, certifie que j'ai publié l'avis ci-dessus à la date et de la façon suivante, conformément au *Règlement sur la publication des avis publics de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie* (RCA-142).

Publication sur le site internet de l'arrondissement en date du 3 décembre 2021.

Fait à Montréal, ce 3 décembre 2021.

Secrétaire d'arrondissement
Ville de Montréal - Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie